



## L'association : LA MAISON DU RONCERAY

Sous rubrique : « le projet »

### Le Projet Associatif : Un projet partagé depuis 10 ans par les habitants du quartier

L'association « Maison du Ronceray » attribue ainsi à son action les cinq objectifs suivants :

**1) Favoriser la construction du lien social. Susciter et faciliter les échanges entre personnes quelles que soient leurs différences de sexe, d'âge, de statut social, de culture...**

- *Veiller à l'égalité d'accès de tous aux ressources du quartier, en s'engageant à lutter contre toute discrimination (en référence à la déclaration universelle des droits de l'homme)*
- *Soutenir la mise en place d'actions spécifiques qui contribuent à la participation des personnes d'origine étrangère qui favorise leur intégration sociale*
- *Promouvoir la diversité culturelle par le soutien au développement d'activités interculturelles*
- *Favoriser la lutte contre l'isolement des personnes âgées*
- *Faciliter les relations intergénérationnelles permettant la rencontre à travers des actions communes.*
- *Favoriser les rencontres à l'initiative des habitants, des familles, des associations, des groupes...*

**2) Contribuer à l'épanouissement de l'individu et à la construction de son autonomie notamment :**

- *Par des actions éducatives en direction de l'enfance et de la jeunesse*
- *En développant des activités d'éveil culturel et multiculturelles*
- *En encourageant et en accompagnant les initiatives habitants*

**3) Favoriser le développement de solidarités aussi bien au niveau local qu'au niveau national et international.**

**4) Permettre aux individus ou aux groupes de jouer un rôle actif dans l'organisation et l'évolution de la cité, notamment par des actions permettant :**

- De développer la citoyenneté à tous les âges et de faire vivre le débat intergénérationnel
- De faciliter la participation de chaque habitant à la vie de son quartier et son implication dans l'animation globale du quartier
- D'encourager et de valoriser le bénévolat et d'être attentifs à la place des habitants et usagers au sein de l'association.
- De faciliter l'implication des adhérents et usagers dans la vie de l'équipement, le fonctionnement associatif et le bénévolat
- De soutenir la vie associative locale

**5) Contribuer à l'accueil, l'information et l'orientation des habitants**

